

COMMUNIQUE DE PRESSE

PANORABOIS WALLONIE – EDITION 2015 : La filière bois wallonne en chiffres

Marche-en-Famenne, le 22 juillet 2015 – Surfaces forestières stables, emploi salarié en recul, emploi indépendant et nombre total d'entreprises en hausse, chiffre d'affaires en légère régression, balance commerciale globalement positive, construction bois stable, etc. L'Office économique wallon du bois dresse, en chiffres et en schémas, un nouvel état des lieux socio-économique de la filière bois en Wallonie. Une initiative basée sur une multitude d'informations provenant de sources publiques, d'études, d'organisations professionnelles sectorielles, d'organes de promotion, d'experts bois, etc. qui bénéficie du soutien du Gouvernement wallon.

Les chiffres

Les cycles économiques se succédant à un rythme bien plus rapide que les cycles naturels, les changements sont logiquement moins marqués en forêt que dans l'industrie. C'est la raison pour laquelle cette nouvelle édition fait la part belle à l'activité de première et de seconde transformation du bois. Si, dans les faits, les différents maillons de la filière n'ont pas tous connu une évolution spectaculaire au cours de ces deux dernières années, les chiffres compilés n'en donnent pas moins l'image d'un secteur dynamique, riche en **petites et très petites entreprises**, mais également pourvu de quelques beaux fleurons, dont la réputation européenne voire mondiale n'est plus à faire.

De manière générale, **l'emploi salarié est en recul** dans l'ensemble de la filière bois wallonne (12 615 emplois en 2015 contre 13 275 en 2013), alors que le **nombre d'entreprises et d'indépendants est en progression** (respectivement 7 897 et 5 768 en 2015 pour 7 813 et 5 549 en 2013). Ces évolutions ne sont cependant pas uniformes. A titre d'exemple, si le secteur de la sylviculture et de l'exploitation forestière se montre dans l'ensemble assez stable, le secteur de la menuiserie connaît quant à lui une augmentation du nombre d'entreprises (+6 %) mais paradoxalement une diminution (-10 %) de l'emploi salarié, partiellement compensée par une augmentation de l'emploi indépendant. Finalement, le secteur de la pâte à papier, du papier et du carton laisse apparaître un repli généralisé en termes d'entreprises et d'emplois.

Données clés

Forêt wallonne

Superficie totale : 554 600 ha
→ 33 % du territoire wallon
Forêt productive : 479 900 ha
→ 87 % de la forêt wallonne
Forêt publique : 268 300 ha
→ 48 % de la forêt wallonne
Forêt privée : 286 300 ha
→ 52 % de la forêt wallonne

Filière bois wallonne

7 897 entreprises
→ 4 493 personnes physiques
→ 3 404 personnes morales
18 383 emplois directs
→ 12 615 salariés
→ 5 768 indépendants

Construction bois en Wallonie

Part de logements résidentiels neufs : 8 %
Part de rénovations, extensions et surélévations en bois : 3 %

Ce que les chiffres ne disent pas

Ce que les chiffres ne laissent pas toujours transparaître, c'est la détermination et l'enthousiasme qui animent les différents acteurs impliqués dans la filière bois wallonne. Souvent qualifiés de traditionalistes, force est de constater qu'ils **innovent et développent leur savoir-faire** pour se distinguer d'une concurrence internationale qui mise de plus en plus sur la standardisation et sur les volumes. L'innovation est entendue au sens large et porte non seulement sur les produits eux-mêmes, mais aussi sur les procédés de fabrication, l'organisation générale, le marketing, le design, etc.

Les entrepreneurs de la filière bois savent qu'innovation et diversification seront les conditions sine qua non à leur survie dans un univers où la mondialisation et la logique de concentration veulent imposer leur loi. Ils s'appuient ainsi d'une part sur leurs connaissances pour développer, à une échelle industrielle, des produits sur mesure et d'autre part sur leur professionnalisme pour assurer à leurs clients un service de qualité et exploiter l'atout de proximité, qui n'est pas le moindre...

Un exercice nécessaire

Véritable représentation dimensionnée de la filière, le PanoraBois **aide le mandataire public** à mesurer l'opportunité d'une assistance au développement de la forêt et du bois en Wallonie, et à cibler et concevoir cette assistance. Il permet par ailleurs aux **professionnels de la forêt et du bois** de mieux se situer dans leur environnement, de faire tomber des cloisonnements internes et de rationaliser ainsi le fonctionnement de la filière, autant de buts poursuivis par l'Office.

Si l'édition 2012-2013 du PanoraBois permettait pour la première fois de juger de la réelle importance de la filière bois wallonne, de fonder une réflexion et un projet sur de bons ordres de grandeur, deux ans plus tard, cette nouvelle publication ne vise pas uniquement à actualiser les chiffres précédents. Elle est imprégnée d'une logique de progression, vers la **mise en lumière des évolutions et des transformations** de la filière.

L'intégralité du document est disponible en version électronique [ici](#).

Pour de plus amples informations

Foire agricole de Libramont (du 24 au 27 juillet)

Conférence de presse, le vendredi 24 juillet à 14 heures (champ de foire de Libramont - Hall 3 Auditoire LEC1)

Stand de l'Office économique wallon du bois (Hall 3 - 33H – 3.05)

Demo Forest de Bertrix (28 et 29 juillet)

Stand de l'Office économique wallon du bois (Stand FOR-420)

Contacts

Emmanuel Defays, Directeur : e.defays@oewb.be - 084 46 03 42

Eugène Bays, responsable stratégie et prospective : e.bays@oewb.be - 084 46 03 44

François Sougnez, responsable communication : f.sougnez@oewb.be - 084 46 03 49

A propos de l'Office économique wallon du bois

Opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2012, l'Office économique wallon du bois a été constitué par le Gouvernement wallon avec pour mission essentielle de créer les conditions propices au développement économique et à la création d'emplois dans la filière bois en Wallonie. Il est chargé d'élaborer une stratégie de développement de la valorisation et de l'usage du bois, dans une optique de maximisation de la valeur ajoutée générée par les entreprises wallonnes. Il doit piloter les actions que cette stratégie réclame en assurant une affectation consensuelle de la ressource.